

À tous les médecins de famille de la Capitale-Nationale

Priorité A et B, et période des Fêtes

Pour une priorité « A », il vous est fortement suggéré de communiquer avec le spécialiste de garde avant de transmettre votre demande au CRDS. Si nous n'avons aucune indication à cet effet dans la section « renseignements cliniques », l'infirmière devra communiquer avec vous avant de soumettre votre demande au médecin spécialiste répondant qui déterminera les suites à donner.

Du 19 décembre au 4 janvier 2020, il ne sera pas possible d'octroyer un rendez-vous en spécialité pour une priorité « A ». Vous devrez donc diriger votre patient vers l'urgence.

Entre le 19 et le 29 décembre, il ne sera pas possible d'octroyer un rendez-vous en spécialité pour une priorité « B ». Vous pouvez communiquer avec le spécialiste de garde si la situation vous semble préoccupante et urgente.

Fermeture du CRDS les fins de semaine

Veuillez prendre note que le CRDS sera fermé les fins de semaine à compter du 11 janvier 2020. Le CRDS restera ouvert les jours fériés à l'exception du 25 décembre et du 1er janvier.

Le CRDS est ouvert du lundi au vendredi, de 7h à 20h, et les jours fériés de 9h à 17h. Vous pouvez nous transmettre vos demandes en médecine spécialisée même lorsque le CRDS est fermé.

Nous vous rappelons que la transmission électronique de vos demandes est fortement suggérée et assure une plus grande sécurité.

Aide-mémoire

Nous joignons à la présente l'aide-mémoire pour transmettre vos demandes de services.

Les spécificités par spécialité y sont indiquées.

Toute l'équipe du CRDS vous souhaite un joyeux temps des Fêtes. Santé, bonheur et prospérité.

Lucie Moisan
Chef de service

